

MAIRIE DE CARTELEGUE
Gironde

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA

LE LUNDI 9 DECEMBRE 2024 à 20 h 30

A LA SALLE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Décision modificative budget commune 2024,
2. Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP),
3. Règlement intérieur de la cantine et de la garderie,
4. Admissions en non-valeur,
5. Questions diverses.

Dans l'attente de vous accueillir, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

A CARTELEGUE, le 3 Décembre 2024.

Le Maire,



Pierre VILLAR